

Département

BAS-RHIN

Canton

LINGOLSHEIM

Commune

HOLTZHEIM



REPUBLIQUE FRANCAISE

Liberté - Egalité - Fraternité

0-0-0-0-0-0-0-0-0-0

ARRETE DU MAIRE

0-0-0-0-0-0-0-0-0-0

N°046/2024

PUBLIE SUR LE SITE

INTEANET DE LA

COMMUNE LE 03/05/2024

**Portant autorisation de levée l'interdiction de transit P.L
par les voies communales en raison des travaux
au passage à niveau SNCF n°7 à Entzheim**

Le Maire de la ville de Holtzheim

- VU l'article L2212-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales
VU l'article L2213-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales
VU les articles L2542-2 et 2542-3 du Code Général des Collectivités Territoriales
VU l'article 511-1 et suivants du Code de la Sécurité Intérieur
VU La demande de madame Sophie GELB du service Interventions Interurbaines de l'Eurométropole.

Considérant que pour effectuer des travaux sur la voie SNCF, il y a lieu de levée l'interdiction de transit poids lourds par les voies communales et d'interdire la circulation au niveau du passage à niveau SNCF n°7 à Entzheim.

ARRETE

Article 1^{er} En raison des travaux de mise en sécurité du platelage du passage à niveau SNCF n°7 à Entzheim, en face de l'aéroport sur RM 221, le transit poids lourds sera autorisé sur la commune d'Holtzheim du 13 mai 2024 à 22h au 15 mai 2024 à 20h.

Article 2 La signalisation réglementaire sera mise en place et entretenue par les entreprises en charge des travaux. L'éclairage public étant interrompu à partir de 23 h dans la commune de Holtzheim, l'entreprise qui occupe le domaine public la nuit (chaussées, trottoirs, places publiques.) est tenue de rendre son chantier visible.

Article 3 Les dégâts occasionnés à la voie publique seront réparés d'office aux frais de l'entreprise qui exécute les travaux.

Article 4 Madame la Directrice Général des Services, le Commandant de Brigade de Gendarmerie, et la police municipale, sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Article 5 Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

Article 6

Ampliation du présent arrêté sera transmise à

- Commandant de Brigade de la Gendarmerie de Geispolsheim
- Police Municipale
- SNCF- Strasbourg
- Aéroport de Strasbourg Entzheim
- Madame Sophie GELB, Interventions Interurbaines de l'Eurométropole
- L'entreprise SAERT
- Publication mairie

Holtzheim, le 2 mai 2024

Par délégation du Maire

L'adjoint Bruno MICHEL

A handwritten signature in blue ink is written over a circular official stamp. The signature is stylized and appears to be 'B. Michel'. The stamp is partially obscured by the signature but shows some details of a coat of arms or official seal.